



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23088813

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

26 JUIN 2023

DIVISION 11

N° d'entreprise : **0420 035 932**

Nom

(en entier) : **JACQUET BELGIUM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de la Machine à Feu 10, 7370 Dour**

Objet de l'acte : Nomination de délégués à la gestion journalière - Délégation de pouvoirs bancaires - Changement de représentant permanent de l'administrateur unique - Démission et fin de mandat de délégués à la gestion journalière - Nomination d'un délégué à la gestion journalière - Délégation de pouvoirs bancaires.

- Extrait des décisions de l'administrateur unique du 11 octobre 2022:

(...)

3.5. Nomme les personnes suivantes en qualité de délégué à la gestion journalière (« Directeur Général »), non administrateur, de la Société sans limitation de durée de ses fonctions, avec effet à la date des présentes :

- Madame Sonia BOURLHONNE.
- Monsieur Christophe DESROY

(...)

3.6. Révoque les pouvoirs bancaires précédemment délégués et décide de déléguer les nouveaux pouvoirs bancaires suivants :

Nouvelles délégations:

Membres DG : Rodolphe MILLET / Murielle LE TROCQUER / Christophe DESROY / Sonia BOURLHONNE

Membres CODIR : Rodolphe MILLET / Christophe DESROY / Christian LAOUENAN / Jean-Marc BIGOT / Gildas POUYADOUX / Bernard MARCADE / Sonia BOURLHONNE

Montant illimité

Signature conjointe (2x2):

- Séverine DARSONVILLE - Présidente Directrice Générale de la SA JACQUET BROSSARD, elle-même Administrateur unique de la Société + 1 Membre DG ou 1 Membre CODIR

ou

- 2 signataires Membres DG

ou

- 1 signataire Membre DG + 1 signataire CODIR

Montant limité

Signature conjointe: Plafond < 1.500 K€:

- 1 signataire Membre DG + 1 signataire Membre CODIR

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/07/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

- ou
- 2 signataires Membres DG
- ou
- 2 signataires CODIR

Signature seule: Plafond <20 K€ max: 1 signataire Membre DG ou 1 signataire Membre CODIR

Virement Intra-groupe et transferts de fonds à GLH - Montant illimité:

- Signature seule:
- 1 signataire Membre DG ;
 - ou
 - 1 signataire Membre CODIR ;
 - ou
 - Véronique GALLIER
 - ou
 - Maryline TOULLEC

3.7. Donne tous pouvoirs à chacun des délégués à la gestion journalière, ainsi qu'à Mlle Emma Delaude, Mme Olivia Szerer, avocates, et à tout autre avocat du cabinet d'avocats Liedekerke Wolters Waelbroeck Kirkpatrick, dont les bureaux sont situés Boulevard de l'Empereur 3 à 1000 Bruxelles, chacun pouvant agir séparément et avec faculté de subdéléguer, à l'effet d'accomplir, au nom et pour le compte de la Société, toutes formalités nécessaires relatives aux présentes décisions prises par l'Administrateur unique, et notamment, la publication d'un extrait des présentes décisions aux annexes du Moniteur belge et, à cette fin, signer tout document, accomplir toute démarche utile auprès du greffe du Tribunal de l'entreprise du Hainaut, division Mons, et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

(...)

- Extrait des décisions de l'administrateur unique du 27 janvier 2023:

(...)

L'Administrateur Unique, dans l'intérêt de la Société,

3.1. Prend connaissance du remplacement de Monsieur Rodolphe MILLET par Monsieur Alexandre RAGUET en qualité de représentant permanent de son Administrateur unique Jacquet Brossard S.A. et ce, avec effet au 1^{er} décembre 2022.

3.2. Prend connaissance de la démission de Madame Sonia BOURLHONNE et de Monsieur Christophe DESROY de leurs mandats en qualité de Délégués à la Gestion Journalière (« Directeurs Généraux »), avec effet au 26 janvier 2023.

3.3. Décide de mettre fin aux fonctions de Madame Murielle Le Trocquer (née Murielle Monnier) en qualité de Déléguée à la Gestion Journalière (« Directrice Générale ») et ce, avec effet à la date des présentes.

(...)

3.4. Décide de nommer Monsieur Jean-Marc Bigot en qualité de délégué à la gestion journalière (« Directeur Général »), non administrateur, de la Société sans limitation de la durée de ses fonctions.

(...)

3.5. Décide de révoquer les pouvoirs bancaires précédemment délégués et décide de déléguer les nouveaux pouvoirs bancaires suivants :

Nouvelles délégations:

Membres Direction Générale DG : Alexandre RAGUET / Jean-Marc BIGOT

Membres CODIR : Christophe DESROY / Christian LAOUENAN / Gildas POUYADOUX / Bernard MARCADE / Sonia BOURLHONNE

Montant illimité

Signature conjointe (2x2):

- Séverine DARSONVILLE – Présidente Directrice Générale de la SA JACQUET BROSSARD, elle-même Administrateur unique de la Société + 1 Membre DG ou 1 Membre CODIR

Ou

- 2 signataires Membres DG

Ou

- 1 signataire Membre DG + 1 signataire Membre CODIR

Montant limité

Signature conjointe: Plafond < 1.500 K€:

- 1 signataire Membre DG + 1 signataire Membre CODIR

Ou

- 2 signataires Membres DG

Ou

- 2 signataires Membres CODIR

Signature seule: Plafond <20 K€ max:

- 1 signataire Membre DG

Ou

- 1 signataire Membre CODIR

Virement Intra-groupe et transferts de fonds à GLH - Montant illimité:

Signature seule:

- 1 signataire Membre DG

Ou

- 1 signataire Membre CODIR

Ou

- Véronique GALLIER

Ou

- Maryline TOULLEC

3.6. Décide de donner tous pouvoirs au délégué à la gestion journalière, ainsi qu'à Me Emma Delaude, Me Olivia Szerer, avocates, et à tout autre avocat du cabinet d'avocats Liedekerke Wolters Waelbroeck Kirkpatrick, dont les bureaux sont situés Boulevard de l'Empereur 3 à 1000 Bruxelles, chacun pouvant agir séparément et avec faculté de subdéléguer, à l'effet d'accomplir, au nom et pour le compte de la Société, toutes formalités nécessaires relatives aux présentes décisions prises par l'Administrateur unique, et notamment, la publication d'un extrait des présentes décisions aux annexes du Moniteur belge et, à cette fin, signer tout document, accomplir toute démarche utile auprès du greffe du Tribunal de l'entreprise du Hainaut, division Mons, et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire

(...)

- Extrait des décisions de l'administrateur unique du 6 juin 2023:

(...)

L'Administrateur unique complète les décisions écrites susmentionnées en incluant le domicile des personnes nommées ou démissionnaires dans lesdites décisions conformément à l'article 2:8, §1er, alinéa 2 du CSA :

- Monsieur Rodolphe MILLET domicilié à Rue Jules Simon 13, 91200 Athis-Mons (France) ;

- Monsieur Alexandre RAGUET domicilié à 4 chemin des Palisses, 63430 PONT DU CHATEAU (France) ;

- Madame Sonia BOURLHONNE domiciliée à Avenue d'Assise 16, 443000 Nantes (France) ;

- Monsieur Christophe DESROY domicilié à A RC 002 Le Square BAT A, Rue Docteur Horand 25, 69009 Lyon (France) ;

- Madame Murielle LE TROCQUER (née Murielle Monnier) domiciliée à rue Joseph Roy 42, 76420 Bihorel (France) ; et

- Monsieur Jean-Marc BIGOT domicilié à Avenue André Morizet 43, 92100 Boulogne Billancourt (France).

3.2. Décide de donner tous pouvoirs au délégué à la gestion journalière, ainsi qu'à Me Emma Delaude, Me Olivia Szerer, avocates, et à tout autre avocat du cabinet d'avocats Liedekerke Wolters



Waelbroeck Kirkpatrick, dont les bureaux sont situés Boulevard de l'Empereur 3 à 1000 Bruxelles, chacun pouvant agir séparément et avec faculté de subdéléguer, à l'effet d'accomplir, au nom et pour le compte de la Société, toutes formalités nécessaires relatives aux présentes décisions prises par l'Administrateur unique, et notamment, la publication d'un extrait des présentes décisions aux annexes du Moniteur belge et, à cette fin, signer tout document, accomplir toute démarche utile auprès du greffe du Tribunal de l'entreprise du Hainaut, division Mons, et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

(...)

Pour extraits conformes

Emma Delaude (Liedekerke Wolters Waelbroeck Kirkpatrick)

Mandataire spécial